

Canalisations de transport de vapeur d'eau et d'eau surchauffée : fabrication et exploitation

Inspection – Accompagnement technique

Fabriquer et exploiter vos canalisations de transport conformément à la réglementation

Les canalisations de transport, enterrées ou non, traversent et sont exploitées dans le domaine public et les zones urbanisées. Elles transportent de la vapeur ou de l'eau surchauffée à des pressions et des températures élevées. De ce fait, elles doivent répondre à des exigences réglementaires strictes.

Dans le cadre de votre activité, la fiabilité de vos réseaux de canalisations est le gage :

- De l'assurance de la sécurité des personnes et des biens.
- Du respect de la protection de l'environnement.
- De l'optimisation et de la pérennité de vos canalisations.

Fluides concernés :

Eau surchauffée dont la température peut excéder 120°C ou vapeur d'eau.

Qui est concerné :

Vous êtes exploitants, fabricants ou réparateurs de canalisations de transport.

Seuils de soumission (3 conditions simultanées) :

- PS* > à 0,5 bar
- DN** > 32
- PS x DN > 1000

Réglementations et référentiels techniques :

- Arrêté Ministériel du 8 août 2013.
- Guide professionnel SNCU/Fedene.

*PS : Pression maximale admissible

**DN : Dimension nominale



L'offre Apave

Canalisations de transport vapeur d'eau et eau surchauffée : fabrication et exploitation

L'épreuve de résistance doit être effectuée sous la surveillance d'un organisme habilité. Apave vous propose la mission de surveillance des épreuves, en atelier ou sur site, de canalisations de transport neuves, réparées ou modifiées.

Nos prestations réglementaires :

- Vérification du dossier technique d'épreuves de résistance et d'étanchéité :
 - Les plans de fabrication.
 - Les notes de calculs, flexibilité.
 - Les certificats des matériaux.
 - Le cahier de soudage.
 - Les résultats des contrôles destructifs et non destructifs.
- Surveillance du bon déroulement des épreuves.
- Conformité réglementaire.

Accompagnement Technique :

- Plan de Surveillance et de Maintenance.
- Note de calcul pression et flexibilité.
- Dossier technique d'épreuve ou de réparation.
- Vérification du dossier technique suite à réparation ou modification d'une canalisation.
- Assistance aux essais de résistance et d'étanchéité de suivi en service.

Prestations complémentaires sur site ou en laboratoire :

- Essais destructifs : analyse chimique, essais de traction, pliage, résilience, dureté, corrosion.
- Expertise métallurgique.
- Contrôles non destructifs : inspections télévisuelles, radiographie, ultrasons, ressuage, magnétoscopie, ondes guidées, mesures d'épaisseur à chaud...
- Qualification de mode opératoire de soudage et de soudeurs.



Nos atouts

- + Un réseau d'experts le plus important en France.
- + Une relation de confiance et une activité pérenne avec les principaux exploitants.
- + Un organisme impliqué dans l'évolution réglementaire et normative.

Nous **contacter**

www.apave.com

0805 62 5000